



Cagnes sur Mer, le 24 Février 2025

COMPTE RENDU DU CA du 21 Février 2025

COMITE DES QUARTIERS DE LA ROUTE DE VENCE

Les Caucours, les Collines, les Combes, Léouvé, Sainte Colombe, Le Pain de sucre, les Presses, les Travails, Verdun

La réunion du CA du comité de Quartier s'est tenue le Vendredi 21 Février 2025 à 17h30 à l'Espace Centre situé au 5 avenue de Verdun à Cagnes sur mer.

Présents membres du Conseil d'Administration :

Pour le bureau et membres CA: M. Louis Raillon, président ; M. Louis Boudet, ex-président ; M Joseph Puglisi Trésorier ;

Personnes excusées : ; M Germain Ferry, vice-président; M. Pierre-Jean Théron, secrétaire ; Mme Tordjman, membre CA

Personnes invitées par le comité :

Mme Ariane Chapuzot : présidente du comité de quartier « ABCV »

M. Guy Bontempi : ex membre CA

M. Jean-Michel Clement : potentiel membre CA

Elus nous ayant fait l'honneur d'assister à notre AG :

M. Nicolas Delwich, responsable Comités de quartiers Mairie ;

Mr Romain Allemant élu en charge politique de la ville, stationnement et circulation.

Le Président distribue les présentations imprimées et confirme le plan annoncé, en partant du local, du général quartier, puis global cagnes. L'objectif principal étant de permettre la meilleure préparation possible à l'AG du 31 mars en actant les sujets en attente nécessitant préparation de réponses.

Travaux réalisés ou en finition :

On passe donc rapidement ici sur les sujets résolus (en bleu) :

- Identification par comité, rendez vous organisé avec métropole et actions réalisées en 2024. Amélioration réseau EP Carrefour Puits Fleuri et résolution long problème 25 Collines : bon exemple de collaboration comité/élu/métropole
- Réfection enrobé Caucours
- Travaux chemin des Vallières, validés avec comité. Retard finalisation expliquée. Prolongation prévue suite à précaution achat/vente en cours terrain

Sécurité circulation piétons ou voitures ou incivilités :

- Chemin des Presses avant tournant en sortie résidence médicalisée Les Vallières : souhait signalisation danger juste avant le tournant en montant qui plus est à l'emplacement d'un curieux passage piéton: risque accident juste après tournant avec arrière bus à l'arrêt.
Réponse : il est envisagé de déplacer les 2 arrêts de bus aux endroits permettant accès PMR de part et d'autre. Un plan sera soumis au comité.

- Possibilité de continuation trottoir Arrêt Vallières<->carrefour Presses/Travails ?
Réponse : besoin emprise à gauche non car arbre classé au fond. Envisageable emprise à droite (alignement ou emplacement réservé ?) mais besoin consolidation terrain et travaux lourds type Vallières (350 K€ pour 96 metres)
- Rappel convenu responsabilité entretien nettoyage périodique mairie du haut talus Mas Léouvé / Chemin Sainte Colombe
- Risque critique passage étroit en plein tournant inévitable pour nombreux piétons entre bas Caucours/Sainte Anne et arrêt bus juste avant tournant.
Réponse : RDV à prévoir sur place pour envisager déplacement arrêt, peut être en bas Sainte Anne.
- Nombreux désordres autour et dans le terrain communal entre Route de Vence et Van Wijk :
 - élagage 2 branches tombantes indiquées,
 - Besoin grille EP sinon engorgement feuilles dans demi-lune descente
 - le non traitement grillage autour a facilité le dépôt sauvage de pneus
 - en dessous 4 espacements entre piquets sans aucun grillage, dépôt sauvage aussi
 - Gros arbre déraciné à débiter, tenant sur les autres arbres sains, risquant de tomber en pleine pente sur le voisin en dessous**Réponse** : RDV à prévoir sur place avec services mairie plus « voirie » et « fluvial » métropole
- Rappel Sécurisation par marquage carrefour Haut Van Wijk/Caucours. Il n'y a aucune signalisation au sol alors que le virage à 90° est dangereux par manque de visibilité.
Réponse : Solution regardée par Julien Bérenguer depuis le CA. A voir aussi lors RDV précédent.
- Rappel besoin d'enlever les branches ne tenant que par les cables 44 Caucours et Début Léouvé
Réponse : Le processus d'alerte comité est confirmé utile malgré la lenteur des actions possibles. On regardera l'action brigade de l'environnement suite aux signalements jugés critiques par le comité.
- Rappel câbles trop mous avec exemple 54-55 Caucours. Il s'agit d'un ancien cable RTC et de 2 fibres individuelles donc mal installées par les sous traitants d'un des 4 ISPs.
Réponse : La bonne nouvelle est la suppression programmée par orange en 2026 des anciens câbles aériens RTC devenant inutiles. L'organisme unique est à confirmer pour les fibres individuelles mal installées quel que soit l'ISP ? XP Fibre intervient l'infrastructure SFR.
- Vandalisme inquiétant de facilité dans une grosse armoire fibre. Plainte Allo Mairie déposée par écrit pour vandalisme et fermeture armoire, mais en fait facile à ouvrir. Venue de plusieurs sous-traitants pour plusieurs reconnexion individuelles de personnes privées d'internet 1 semaine !
Réponse : En effet pas de sécurisation car tous les sous-traitants interviennent sans clé.
- Plusieurs vandalismes sur pneus, tapage et menaces avec plusieurs dépôts de plaintes à la Police Nationale de part et d'autre du rond-point lotissement Les Hauts Caucours (28 Chemin des Caucours). C'est aussi le seul endroit de retournement possible du camion poubelle, si pas de parking sauvage. Le comité propose une caméra avec 3 photos montrant le triple intérêt de l'emplacement suggéré.
Réponse : L'emplacement n'est pas impossible. La mairie se doit de valider l'importance avec la Police Nationale. Les dépôts de plaintes à la PN de vandalisme sont un bon argument. A suivre.

3 Gros Sujets d'impact Multiquartiers dans zone comité :

- **Déchetterie :** 2 mois de travaux c'est bien plus long qu'annoncé. L'objectif affiché très interne passe mal, sans aucun lien avec la demande de sécurisation Entrée-Sortie pour usagers, soi-disant « à l'étude » depuis 3 ans. Aucune information métropole aux élus pour réponse au comité, ni date, ni objectif réel travaux, ni solution ni date pour sécurisation usagers.
Réponse : Une réunion est prévue dernière semaine février entre services métropole et Madame Corinne Guidon. Il est suggéré au président de lui envoyer un mail pour rappeler le besoin de réponse et présence adéquate, en particulier pour l'AG du 31 mars, au moins présentation de la solution métropole crédibilisant « l'étude » et la prise en compte du besoin.
- **Entretien captation et écoulement vers bassin de rétention en face 54 Sainte Colombe**
Le comité a réalisé une importante enquête montrant sur 2 quartiers la nuisance pigeons et risque sanitaire rats. L'action mairie et l'accident de la propriétaire les nourrissant semble avoir pour l'instant suspendu le problème, voir photo. Toutefois le non entretien du caniveau d'arrivée au bassin, avec risque d'insalubrité, et la mauvaise captation de l'eau du Chemin de Sainte Colombe serait à revoir pour efficacité de ce bassin de rétention, important en cas de grosses pluies.
Le comité a clarifié le cadastre sur un plan 3D et a les différents propriétaires.
Réponse : Réunion à prévoir sur place avec métropole
- **Risque incendie forêt à cause du non entretien forêt privée proche fils à nus aériens 20 000V :**
ENEDIS a rempli à force d'insister ses obligations minimales à 5 mètres, avec de gros moyens, sans en profiter pour éliminer le risque de 2 arbres identifiés devenus trop hauts et pouvant tomber sur les fils. Le risque est typiquement lors d'une tempête en crête colline, en créant un court-circuit et un feu. La cause est reconnue départ de feu à Grasse par un OPJ. Le risque à éliminer est clairement décrit dans le Vaucluse, dont on reprend le dessin. Un vertueux syndicat mixte forestier départemental/intercommunes/Enedis manque visiblement dans les Alpes Maritimes.
Le comité demande donc à la mairie d'envoyer une lettre d'injonction aux propriétaires pour au moins étêter les 2 arbres bien évidents sur la photo fournie. Le texte de lettre proposé a été repris de la lettre type avec indication des 2 arbres à enlever. La précaution, au titre des pouvoirs de police du maire assurant la sécurité, serait très souhaitable pour les proches habitants et la précieuse longue langue de forêt à vue du château le long de la route de Vence.
Réponse : A partir de la proposition de lettre reçue avec propriétaires et identification risque, une injonction en AR est à préparer avec le service juridique et envoyer aux propriétaires en indivision.

2 Gros Sujets globaux sur Cagnes :

- **Transport pour collinaires vers Centre Cagnes:**

Le comité remercie Monsieur Romain Allemant et Monsieur Gil Viano-Lorenzi directeur de la communication à Cagnes pour le beau flyer permettant enfin de passer l'information avec nouveaux horaires de la navette du samedi matin. Le document numérique est souhaité pour mailing.

La diminution du nombre de lignes de bus régulières pour desserte collines est présentée. L'usage de la voiture s'est donc développé, reste et restera encore longtemps très majoritaire.

Il n'empêche qu'il serait vertueux de développer le transport bus ou navette collines/centre car les habitudes ne changent que lentement.

La structure historique des lignes pour cagnois (hormis les interurbains ou envibus amenant les non cagnois à la gare SNCF) se focalise logiquement à la gare routière.

Il n'y a qu'un seul véhicule pour toute la zone C1 du TAD et beaucoup de plaintes pour avoir la réservation rapide et voulue au téléphone.

On pourrait aussi améliorer et communiquer sur la fréquence du service intergares SNCF/routière.

La présentation détaillée n'a pu se faire dans le temps imparti. Mais le sujet intéresse aussi le comité ABCV et AHC-3T. Cela fait 3 comités recouvrant la plupart des collines de Cagnes en dessus du château.

Réponse : M. Romain Allemant est ouvert à une réunion avec les associations intéressées

- **Besoin parkings centre ville :**

Le manque progressif de parkings autour de la gare routière et marché couvert a été listé très factuellement, en distance et durée de marche à pied, et nombre de places maximum. Le logiciel Parkopedia en ligne est très précis et commode, mais comme les autres non à jour des disparitions de place par travaux dans la commune. Action possible appli Indigo ?

Le plus gros et plus proche de la gare routière est celui de la Place Sainte Luce. Il est en permanence plein avec voitures tournant pour chercher une place. A quand le doublement ?

On ne peut que regretter la disparition des 42 places Anatole France depuis quasi 1 an (3 avril 2024)

Réponse : Le petit terrain cédé par la commune au privé n'a pas fait l'objet de précaution comme pour le gros projet Villette, c'est le nouveau propriétaire qui décide. Autres projets à discuter.

Le plus gros enjeu à travailler est la complexité de fonctionnement et manque de communication simple pour les cagnois sans abonnement au parking relai gare SNCF, mais qui pourraient de temps en temps pour aller dans le centre de Cagnes prendre quasi inévitablement leur voiture et se garer au parking relai de la gare un long moment puis prendre le bus pour validation.

Réponse : Oui le parking relai gare serait à faciliter pour les utilisateurs cagnois sporadiques

La présentation détaillée n'a pu se faire non plus dans le temps imparti.

Mais le sujet intéresse et concerne les 3 comités de quartiers avec aussi les commerçants, inquiets de voir les cagnois collinaires délaisser le centre pour les supermarchés avec parkings non seulement gratuits mais fondamentalement et indispensablement pour certains faciles d'accès en voiture et très proches.

Une cohérence des transports et les parkings du centre sont indispensables pour que les cagnois collinaires contribuent à l'activité commerciale et l'attractivité du centre ville.

Réponse : M. Romain Allemant est ouvert à une réunion globale avec les associations intéressées

Il est 19h10, l'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les présents pour leur participation

Le 21 Février 2025

Le Président Louis Raillon

Le trésorier Joseph Puglisi

